

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MARDI 28 FÉVRIER 2023

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 28 FÉVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le **MARDI 28 FÉVRIER à 20H00**, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la **salle des Mariages** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 22 février 2023.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David, BOULET Michel, LERMYTTE François - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, VANDENBERGUE Séverine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, PLANQUELLE Rachel, MM. FACON Jean Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, HOUSSIN Romuald, HERNOUT Serge, AZELART Laurent, DONDAINE Pascal, MM. RYS Didier DUBUISSON Frédéric, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNÉ PROCURATION : -

Secrétaire de séance : M. BOULET Guillaume

Fin de la séance : 20h40

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : PROJET DE RENATURATION URBAINE D'UN CŒUR D'ILOT EN LIEN AVEC LE POLE SOCIAL ET CULTUREL CANTONAL SAINT JEAN-BAPTISTE - ACQUISITION DE PARCELLES SISES RUE DU DOYEN A AIRE-SUR-LA-LYS - ACTUALISATION DE LA DELIBERATION 2022-11-N° 15 DU 24/11/22.

2023-02-N° 14

CONSIDERANT QU'il convient de compléter la délibération 2022-11-N° 15 du Conseil municipal, en date du 24 novembre 2022, ainsi qu'il suit :

Les parcelles concernées par le projet sont les suivantes : AD1019, AD1021, AD1024, AD 1016, AD 1017 et AD 1025 sises rue du Doyen à AIRE-SUR-LA-LYS, dont l'EPSM a la propriété, d'une surface totale de 3479 M², pour un montant net vendeur ajusté à 125.000 €.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Madame Odile BAUDEQUIN - Maire-Adjointe ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE :

ARTICLE 1 - D'APPROUVER l'acquisition par la Commune d'AIRE-SUR-LA-LYS des parcelles cadastrées AD1019, AD1021, AD1024, **AD 1016, AD 1017 et AD 1025**, appartenant à l'EPSM Val de Lys - Artois de SAINT-VENANT, sises rue du Doyen à AIRE-SUR-LA-LYS, d'une surface totale de 3479 m², pour un montant net vendeur ajusté à 125.000 €.

Le reste de la délibération 2022-11-N° 15 du 24 novembre 2022 susvisée étant sans changement.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX



A blue ink signature of Jean-Claude DISSAUX is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'AIRE SUR LA LYS' at the top, 'Aire sur la LYS' in the center, and 'PAS DE CALAIS' at the bottom.